

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22152198

le,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

13 DEC. 2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0476 494 484**

Nom

(en entier) : **LAMAC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Plavitout 174 à 7700 MOUSCRON**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats d'administrateur

L'assemblée générale s'est réunie ce jour et a acté à l'unanimité le renouvellement de mandat en tant qu'administrateur de :

-la Société de Développement Gobyn Alexandre avec pour représentant permanent Monsieur Alexandre GOBYN

-Monsieur Luc GOBYN

-Madame Marie-Anne FERMANTEL.

Le conseil d'administration acte également le renouvellement de Monsieur Luc GOBYN et de la Société de Développement Gobyn Alexandre avec pour représentant permanent Monsieur Alexandre GOBYN en tant qu'administrateur délégué.

Les mandats sont renouvelés pour une durée de 6 ans.

Le conseil d'administration est donc composé de la S.A. SDGA représentée par Monsieur Alexandre GOBYN, Monsieur Luc GOBYN et Madame Marie-Anne FERMANTEL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

GOBYN Luc
Administrateur délégué

S.A. SDGA
Représentée par Alexandre GOBYN
Administrateur délégué

FERMANTEL Marie-Anne
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).